

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place L'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre d'Aubel, Monsieur Lejeune en date du 18 février 2020 ;

L'autorisation N° EC033

Est délivrée à	ASBL Ecole Libre d'Aubel
Domicilié	Rue de la station, 18 à 4880 Aubel
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Ecole Libre d'Aubel
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 19/10/2024.

Le 04/03/2020

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume